

SIXIEME PRIMAIRE

93,27 % des 48 010 élèves ont eu le CEB

88,16 % des élèves de sixième primaire avaient réussi le CEB en juin. S'y ajoutent 5,11 % qui l'ont obtenu sur décision de l'école.

Sur les 48 010 élèves inscrits en sixième primaire au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever, 93,27 % ont finalement obtenu leur CEB (Certificat d'études de base), selon les chiffres consolidés livrés mercredi par l'administration de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

88,16 % des élèves l'ont obtenu après avoir réussi l'épreuve organisée fin juin, et

5,11 % sur décision de l'école, conformément à la législation en place qui permet aux écoles de décerner un CEB sur base des résultats de l'élève au cours de deux dernières années.

« On constate que le nombre de CEB attribués de cette manière par les écoles varie en fonction du taux de réussite à l'épreuve. Les écoles régulent donc partiellement les écarts entre les résultats à l'épreuve d'une année à l'autre », note l'administration dans un communiqué mercredi.

En 2013, le taux d'obtention du CEB avait atteint 97,3 % en 2013, contre 95,10 % en 2012.

Parmi les 48 010 élèves de 6e primaire inscrits, 47 667 ont présenté l'entièreté de l'épreuve cette année et 42 324 l'ont réussie, soit un taux de réussite de 88,79 %, selon les

chiffres consolidés livrés mercredi.

Pour réussir l'épreuve, les élèves devaient pour mémoire obtenir au moins 50 % des points dans les trois disciplines évaluées : le français, les mathématiques et l'éveil (sciences, histoire et géographie).

La délivrance du CEB à un élève lui permet d'accéder à la première année du niveau d'enseignement secondaire. ■